

PARC PILOTE EOLIEN FLOTTANT « EOLIENNES FLOTTANTES DU GOLFE DU LION »

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3 du code de l'environnement

ANNEXE 6 : plan de localisation du projet par rapport aux zones Natura 2000

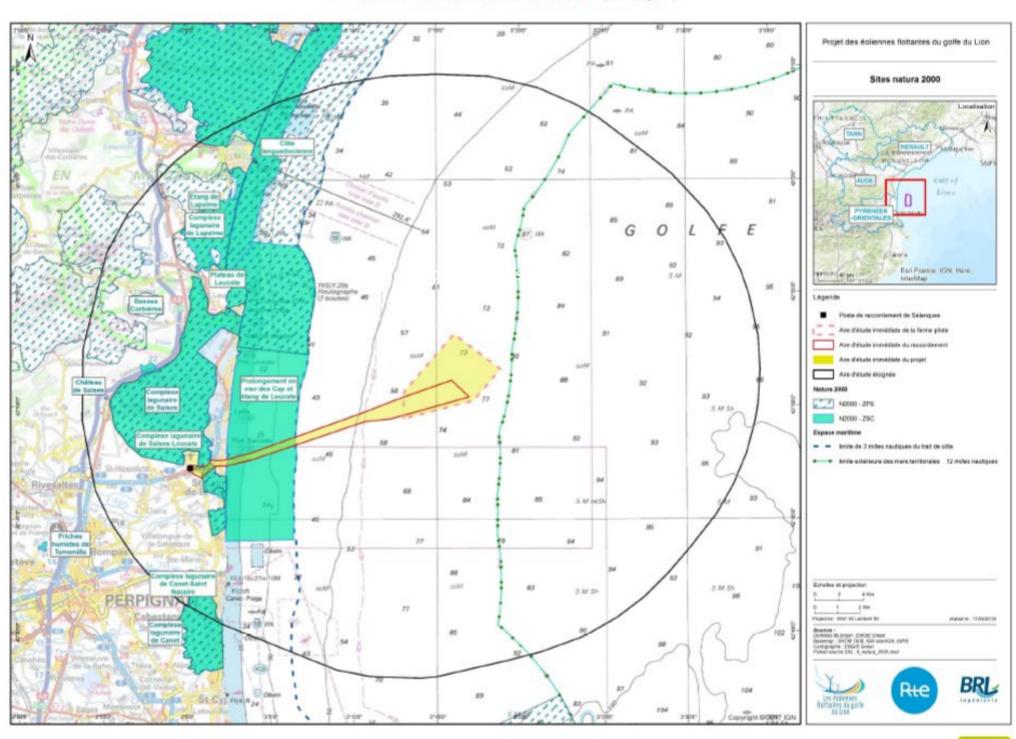








Carte 20 : Sites Natura 2000 recensés au sein de l'aire d'étude éloignée





PARC PILOTE EOLIEN FLOTTANT « EOLIENNES FLOTTANTES DU GOLFE DU LION »

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3 du code de l'environnement

ANNEXE 6 : plan de localisation du projet par rapport aux zones Natura 2000









Carte 20 : Sites Natura 2000 recensés au sein de l'aire d'étude éloignée

